

Bouleversement du droit du travail

Le Conseil syndical du syndicat national Solidaires Finances Publiques s'est réuni du 15 au 17 mars 2016.

Il fait le constat alarmant que le gouvernement met en œuvre une attaque en règle contre l'ensemble du monde du travail. Celle-ci prend aujourd'hui la forme du projet de loi « El Khomri » comme elle a pris la forme du projet « PPCR » pour la fonction publique. Au-delà, le gouvernement maintient une austérité budgétaire inefficace, injuste et aux conséquences dévastatrices.

Le conseil syndical appelle l'ensemble des agents des finances publiques à combattre toutes les régressions sociales, dans le « privé » et dans le « public » : ce combat pour les droits sociaux nous est commun !

À la Direction générale des finances publiques, la régression sociale est aussi à l'œuvre :

- les agents subissent tous les ans des coupes dans les effectifs,
- leur charge de travail ne cesse d'augmenter,
- les restructurations sont incessantes,
- le pouvoir d'achat est en baisse,
- la reconnaissance de leurs qualifications n'a jamais été aussi faible,
- les conditions de vie au travail sont de plus en plus dégradées et précaires,
- et de plus, le Directeur général remet en cause certaines règles de gestion.

Nous faisons face à une idéologie visant à saper les droits sociaux, les garanties collectives et, au fond, le « vivre ensemble ».

Soyons toutes et tous, « privé » et « public », acteurs des mobilisations d'ici le 31 mars. Ce jour, nous devons être massivement en grève et dans les manifestations contre toutes les régressions sociales et pour le retrait du projet de loi « travail » le 31 mars.

Déclaration du Conseil syndical adoptée à l'unanimité